



Lundi 26 avril 2021

Communiqué de presse



Face à la crise, la Ville de Bordeaux renforce son aide auprès des entrepreneurs

La Ville de Bordeaux donne de l'ampleur à sa Cellule d'Aide aux TPE en confiant la coordination à la [Maison de l'Emploi](#).

Dès son élection, le Maire de Bordeaux a souhaité la création d'une cellule d'aide aux TPE dont le but est d'accompagner les petites entreprises et associations pendant la crise sanitaire et économique.

Lors du conseil municipal du 30 mars 2021, la Ville a fait le choix de confier à la Maison de l'Emploi, la coordination de ce dispositif qui était jusque-là animé par la Caisse Sociale de Développement Local (CSDL).

La Maison de l'Emploi mobilisera ainsi un réseau de proximité pour répondre aux besoins liés à cette crise : information, accompagnement, financement, orientation, etc.

Afin de présenter ce dispositif,

Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux,
vous convie à un point presse en visio-conférence
en présence des partenaires de la Charte locale de la Cellule TPE
mercredi 28 Avril à 17 heures

Envoi du lien de connexion par retour de mail

Les acteurs constituant la cellule d'aide aux TPE sont, en plus de la Maison de l'Emploi et de la Ville de Bordeaux : la CCI Bordeaux Gironde, la CMA de Gironde, la CSDL, la CRESS, le Barreau de Bordeaux, et Bordeaux Métropole.

Ecouter, informer, orienter

Pour répondre aux effets de la crise sanitaire sur l'économie, plusieurs mesures d'aides complémentaires ont été mises en place : Bordeaux Métropole, Conseil Régional, Etat... Pour autant, il est parfois difficile pour des entreprises de taille modeste de s'y retrouver et d'identifier les aides auxquelles elles auraient droit. Ainsi, afin de garantir l'efficacité de ces dispositifs et éviter autant que possible le non-recours, la cellule d'aide TPE oriente les chefs d'entreprise vers les aides adéquates.

La cellule joue ainsi le rôle de **guichet unique** : un numéro de téléphone, une adresse mail, un interlocuteur dédié et un questionnaire en ligne donnent accès à une équipe partenariale de proximité permettant de répondre aux sollicitations directes.

Ces dernières donnent lieu à un traitement rapide des questions les plus urgentes, et lorsque la situation nécessite un diagnostic ou un accompagnement plus approfondi, l'entreprise est redirigée vers l'interlocuteur adéquat.

Une cellule d'aide sur le long terme

Si la cellule d'aide aux TPE portée par la Ville de Bordeaux s'adresse aujourd'hui principalement aux petites entreprises dans le cadre des difficultés qu'elles peuvent rencontrer dans le contexte de crise sanitaire et économique actuel, l'objectif est bien de pérenniser ce dispositif dans la durée autour des enjeux de l'emploi, ou encore de la transition écologique et sociale des entreprises. Confier la coordination de cette cellule à la Maison de l'Emploi est donc aussi un moyen de poser les bases d'un approfondissement des missions de cette cellule.

Contact Maison de l'emploi : bordeaux@celluletpe.fr / 05 64 10 07 47

Contacts presse

France-Laure Pons / Nicolas Corne - Service de presse
presse@mairie-bordeaux.fr 05 56 10 20 46 twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr

Maison de l'emploi : ldekerimel@maison-emploi-bordeaux.fr